

Les pêcheurs de loisir soutiennent des mesures fortes mais justes pour protéger le bar européen



Le 14 Avril 2015, le **Forum du Parlement européen pour la pêche de loisir et de l'environnement aquatique** a accueilli plus de 40 participants à un événement intitulé «**La pêche récréative du bar et sa gestion à long terme** ». La gestion durable du bar est de la plus haute importance pour les pêcheurs de loisir de l'UE ainsi que pour le secteur économique qui repose sur leurs activités.

La députée européenne **Norica Nicolai**, Présidente du Forum, a prononcé les mots de bienvenue à cette conférence, présidée par le député européen **Alain Cadec**, Président de la Commission PECH du PE. Monsieur Cadec a présenté les recommandations scientifiques du CIEM sur l'état dramatique du stock de bar dans l'Atlantique nord-est. Il a rappelé qu'une bonne gestion de la pêche au bar devait être fondée sur un dialogue entre les pêcheurs de loisir et les professionnels.

M. **Jean Claude Bel**, CEO de l'Association européenne des fabricants et grossistes de matériel de pêche sportive (**EFTTA**), a souligné que dans certains pays l'emploi et les gains économiques générés par les 25% de bar capturés par les pêcheurs de loisir sont jusqu'à 75% plus élevés que pour la pêche commerciale. "La pêche récréative devrait être traitée de façon équitable et son poids socio-économique reconnu."

M. **Jean Kiffer**, Président de la **FNPPSF**, organisation de pêcheurs en mer française membre de l'Alliance européenne des pêcheurs de loisir (**EAA**), a présenté le cas de la France, où la situation dramatique comprend beaucoup de braconnage. Monsieur Kiffer a demandé que les mesures de contrôle soient renforcées et a déclaré que la pêche au bar devrait être interdite pendant la saison de reproduction, dans toutes les zones et pour tous les pêcheurs.

M. **Jan Willem Wijnstroom** de l'EAA a expliqué que les pêcheurs de loisir demandent des mesures de protection depuis les années 2000. Les stocks de bar étant désormais en grand danger, des mesures urgentes sont nécessaires. L'EAA préconise l'augmentation de la taille minimale de débarquement (TMD) pour tous et une réduction rapide de la mortalité de cette pêcherie.

M. **Bernard Friess**, Directeur à la **DG MARE, Commission européenne**, a déclaré que la Commission a pris la décision exceptionnelle d'introduire des mesures d'urgence en janvier 2015 pour faire face à cette situation alarmante. Elle va maintenant proposer aux Etats membres de l'UE de nouvelles limites de capture pour toutes les pêcheries commerciales ainsi qu'une augmentation de la TMD à 42 cm. La Commission prépare également une proposition de plan de gestion à long terme pour les pêcheries de bar du Nord et du Sud de l'Atlantique. Ce plan devra être adopté par le PE et le Conseil. Ces annonces ont été chaleureusement accueillies par les représentants des pêcheurs de loisir.

Après un débat animé entre le public et les 10 députés présents, l'événement a été conclu par le député européen **Richard Corbett**, qui a lancé un appel pour des mesures équitables qui doivent principalement concerner la pêche commerciale, puisque c'est à elle que revient le rôle principal dans la préservation de cette espèce emblématique. "Les pêcheurs de loisir accepteront d'être limités dans leurs activités tant qu'ils ne seront pas les seuls à faire des sacrifices".

Pour plus d'informations sur le Forum et pour les photos de l'événement, cliquer [ici](#).